Université Populaire

DE L'AGGLOMÉRATION VALENTINOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

RAPPORT MORAL

Cette année 2022-2023 a été particulière pour l'Université Populaire. En effet, pour réagir à une situation délicate il a fallu œuvrer, et notamment s'engager dans des restrictions budgétaires, ce qui nous a contraints à fixer un nombre minimum de participants et parfois malheureusement à supprimer des activités programmées. Nous avons dû également, et ce n'était pas une évidence, opter pour une présentation différente de la plaquette.

Nous avons obtenu, et nous les en remercions, des subventions exceptionnelles de la part des municipalités de Valence et de Bourg-lès-Valence, la ville de St Marcel nous accordant comme habituellement son soutien financier.

Lors de l'AG exceptionnelle du 9 mars 2023 vous avez suivi notre démarche dans l'augmentation de la cotisation ainsi que dans votre participation sous forme de dons. Tous nos efforts n'ont pas été vains et les trésoriers vont pouvoir vous présenter un bilan certes honorable mais bien fragile.

Quelle perspective pour 2023-2024 ? Un immense défi ! Ces soucis financiers perdurent et il faudra s'adapter, concilier la créativité, la variété, l'originalité de notre programmation qui sont l'âme de notre association sans mettre en péril sa définition même d'Education Populaire garantissant l'accès à tous par des tarifs raisonnables.

Ce défi est bien présent dans tous les groupes : Programmation, Suivi des activités, Communication et Convivialité. Dans une estimation approximative nous avons comptabilisé 2300 heures de participation pour l'ensemble des bénévoles. C'est montrer leur engagement, leur implication et leur générosité. Qu'ils en soient remerciés dans ce rapport moral.

Durant cette nouvelle saison, nous espérons garder votre confiance et votre soutien.

Au nom de Claude qui ne peut être présente pour cause de suivi médical, et au nom de tous les membres du Conseil d'Administration, je souhaite terminer ce bilan en adressant nos remerciements à Annie Gay, qui fut présidente pendant 6 ans, à René Jamond, à Bernard Le Berre, à Jean-Paul Cayrier et à Gérard Rochette qui quittent la gouvernance.

Nous avons également une pensée pour Michel Boré, qui nous a quitté en juin dernier et qui a beaucoup œuvré pour la communication de l'Upaval.

Claude Dolado et Françoise Valla co-présidentes

GROUPE VIE ASSOCIATIVE ET CONVIVIALITE (Claude Dolado)

OBJECTIFS:

Maintenir la convivialité et la vie associative

Mettre en œuvre et assurer les manifestations conviviales

Assurer un lien entre l'association et ses adhérents.

1. Des manifestations conviviales pour créer du lien

- Accueil des nouveaux adhérents
- Verre de l'amitié à l'assemblée générale
- Soirée grecque
- Journée conviviale
- Accueil à la présentation de saison

2. Une vie associative:

Maintien du contact avec les nouveaux ou anciens bénévoles dont l'aide pour des taches ponctuelles ou suivies est précieuse

3. Un groupe fidèle et étoffé :

Une quinzaine de membres dynamiques et actifs.

Cette saison, le groupe a été enrichi par la venue de 4 nouvelles personnes.

4. Des réunions

Une douzaine de réunions entre octobre et juin, suivies de comptes rendus.

GROUPE SUIVI DES ACTIVITES (Annie Legendre)

Le groupe « suivi des activités » est composé d'une trentaine d'adhérents (administrateurs et bénévoles).

Son rôle:

- Accompagner les activités tout au long de la saison. Cette organisation nécessite une réunion par trimestre. Le bénévole volontaire se charge de la gestion de la logistique, des contacts avec l'intervenant et le lieu, de l'accueil des participants et du bilan de l'activité...).
- Elaborer le planning des activités (dates, lieux, horaires) dès que la programmation de la saison suivante est arrêtée et que l'ensemble des données nécessaires sont recueillies (souhaits des intervenants, recherche et disponibilité de lieux d'accueils...).
- La synthèse des avis émis par l'intervenant, les participants et l'accompagnant pour chaque activité.

GROUPE COMMUNICATION (Thierry Ploujoux)

Le groupe COM compte 8 bénévoles, 6 réunions ont été organisées sur 2022-2023. Toute l'année, il a été développé une surveillance des activités nécessitant une communication renforcée, notamment : les activités thématiques et sorties comptant un nombre d'inscrits insuffisant et les conférences ouvertes à tous.

Notre communication a reposé sur :

- Le site internet upaval.com, maintenu à jour au fil de l'année
- une plaquette exhaustive de nos activités programmées sur la saison, distribuée par des bénévoles dans des sites prédéfinis (médiathèques, MJC, mairies,...)
 - notre participation aux forums des associations de Valence, Bourg-lès-Valence et Chabeuil,
 - une newsletter mensuelle envoyée par mail aux adhérents (activités du mois suivant),
 - des newsletters ponctuelles pour rappeler des activités « déficitaires » en inscrits ou informer sur des points particuliers,
 - l'affichage des conférences dans des lieux ciblés, une parution sur les réseaux sociaux, dans les médias des mairies de Valence et alentours.
 - des présentations sur les réseaux sociaux, dans les médias locaux et dans le Dauphiné Libéré.
 - Une présentation de la saison 2023-2024 a été organisée en juin avec une très bonne participation.

Pour des raisons financières et de développement durable, nous avons modifié notre plaquette 2023-2024 sous la forme d'un dépliant plus concis que la brochure habituelle. Une recherche renforcée de partenaires a permis l'édition de cette plaquette.

GROUPE PROGRAMMATION (Pierre Bonnet)

En charge de l'élaboration des propositions pour la prochaine saison, le groupe, qui compte 25 participants, s'est retrouvé régulièrement une fois par mois d'octobre à avril pour élaborer une programmation riche de 104 activités, réparties en 8 domaines, en veillant à un équilibre entre ces différents domaines. La venue de nouveaux participants a permis d'élargir le champ de nos propositions

La programmation de chaque domaine est coordonnée par un ou deux responsables et le groupe harmonise l'ensemble des propositions qui sont ensuite validées par le conseil d'administration.